

messe solennelle qui fut célébrée sous une tente. L'année suivante, Paul CHAUMEDAY, ou CHOMEDEY, sieur de MAISON-NEUVE, y conduisit plusieurs familles de France avec Mademoiselle MANSE qui était destinée à prendre soin des personnes de son sexe. Arrivé à Québec à la fin de Septembre 1741, quoiqu'il fût parti de la Rochelle au mois de Juin, M. de Maison-Neuve jugea que la saison était trop avancée pour entreprendre de monter de suite à Montréal, où il n'y avait pas encore d'habitation, et prit le parti de passer l'hiver à Québec avec sa troupe, se contentant d'envoyer quelques défricheurs dans l'île, pour y abattre quelques arbres pendant l'hiver, et y préparer une place de débarquement pour le printemps suivant. Ce débarquement se fit le 17 Mai 1642, à l'embouchure de la petite rivière, sur la pointe qui a été nommée depuis *Pointe à CALLIERES*, du nom d'un des gouverneurs de Montréal, en présence du supérieur général des jésuites et de M. de Montmagny, qui avait bien voulu accompagner M. de Maison-Neuve, quoiqu'il se fût montré d'abord opposé à l'établissement de Montréal, et eût fort sollicité les nouveaux venus de se fixer plutôt dans l'île d'Orléans alors encore toute inculte. Le supérieur des jésuites célébra aussitôt la messe dans une petite chapelle qui y avait été bâtie à cette fin, et on ne négligea rien de ce qui pouvait donner aux sauvages présents une haute idée de la religion chrétienne.

Sur le soir du même jour, M. de Maison-Neuve voulut visiter la montagne qui a donné son nom à l'île, et deux vieux sauvages qui l'y accompagnèrent, l'ayant fait monter jusque sur la cime, lui dirent qu'ils étaient de la tribu qui avait autrefois habité ce pays: " Nous étions, ajoutèrent-ils, en très-grand nombre; toutes les collines que tu vois à l'orient et au midi étaient couvertes de nos cabanes. Les Hurons en ont chassé nos ancêtres, dont une partie s'est réfugiée chez les Abénaquis, une autre chez les Iroquois, et le reste est demeuré avec nos vainqueurs. Le P. Charlevoix conjecture que cette tribu pouvait être celle qu'il appelle de l'*Iroquet*, et qui avait été en effet détruite ou dispersée par les Hurons. Quoiqu'il en soit, le gouverneur pria ces sauvages d'avertir leurs frères de se réunir dans leurs anciennes possessions, les assurant qu'ils n'y manqueraient de rien, et qu'ils y seraient en sûreté contre quiconque entreprendrait de les inquiéter. Ils promirent de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour cela, mais il paraît qu'ils ne purent venir à bout de rassembler les débris de leur tribu dispersée.

Il arriva bientôt une nouvelle recrue, avec M. d'AILLEBOUT de MUSSEAU, un des associés, et une troisième, l'année suivante.— L'établissement, qui fut nommé VILLE-MARIE, prit la forme d'un commencement de ville, et fut entourré d'une enceinte de pieux debout.

*A continuer.*